tombera sur l'Eglise catholique. Nous profiterons de l'occasion pour reproduire un document de haute importance et qui éclaire d'une vive lueur le rôle joué par l'Eglise envers les Juifs dans les siècles passés, alors que les circonstances lui permettaient de protéger efficacement le peuple déicide et que celui-ci était, comme aujourd'hui d'ailleurs, en butte à l'exécration populaire, exécration richement méritée, il faut l'avouer.

En 1807, Napoléon réunit à Paris, les délégués du peuple juif résidant dans l'empire français. Dès sa première séance, ce sanhédrin adopta la résolution suivante :

Les députés israélites de l'Empire de France et du Royaume d'Italie au Synode hébraïque décrété le 30 mai dernier, pénétrés de gratitude pour les bienfaits successifs que le clergé chrétien a rendus dans les siècles passès aux Israélites de divers Etats de l'Europe :

Pleins de reconnaissance pour l'accueil que divers Pontifes et plusieurs ecclésiastiques ont fait dans différents temps aux Israélites de divers pays, alors que la barbarie, les préjugés et l'ignorance réunis persécutaient et expulsaient les Juifs du sein des sociétés.

Arrêtent:

Que l'expression de ces sentiments sera consignée dans le procès-verbal de ce jour pour qu'elle demeure à jamais comme un témoignage authentique de la gratitude des Israélites de cette Assemblée, pour les bienfaits que les générations qui les ont précédes ont reçu des ecclésiastiques des divers pays d'Europe.

—Nous avons à enrégistrer la mort de quatre catholiques français distingués! qui, sur divers théâtres, ont fait honneur à leur race et à leur foi : Mgr Maupied, l'écrivain distingué ; M. Bieil, directeur du séminaire de Saint-Sulpice ; M. Noël Le Mire, un grand industriel de Lyon, et M. André Reille, le jeune député du Tarn, décédé à trente-six ans.

L'abondance des matières nous force à écourter notre chronique cette semaine et à remettre à la semaine prochaine diverses notes, notamment des détails sur la situation des catholiques en Sibérie.

7 février 1898.